

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1171/SG/FIN autorisant M. Houssein Ahmed Hassan à acquérir une parcelle de terrain bâti, sise à Djibouti, faisant partie dustitre foncier du titre foncier n° 129 .

n° 69-1171/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
1 août 1969

Numéro JO
n° 17 du 25/08/1969

Date du numéro
25 août 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Houssein Ahmed Hassan est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, sise à Djibouti, Quartier n° 1, d'une superficie de 201,68 mètres carrés (lot B du plan ci-joint) et faisant partie du titre foncier n° 129 appartenant à M. Mohamed Hassan Ismaël.